



UNSA EDUCATION PICARDIE
4 Rue Paul Sautai
80000 AMIENS
Secrétaire : Pierre Poëssévara
03 22 92 33 63
06 75 23 65 17
picardie@unsa-education.org

CTSD 1^{er} février 2013

Monsieur le Directeur,

L'UNSA-Education est une organisation responsable, capable de faire preuve de discernement dans ses analyses. C'est ainsi que nous avons pris acte des changements positifs intervenus dans l'Education nationale ces derniers mois avec en premier lieu, le changement de méthode puisque les annonces médiatiques intempestives parfois teintées de mépris envers nos collègues ont été remplacées par la concertation et une forme de bienveillance à laquelle nous n'étions plus habitués. Cette nouvelle méthode a permis l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, et la loi dite de refondation a vu le jour. Cette loi prend à nouveau en considération l'acte pédagogique qui est au cœur de notre métier, un métier qui s'apprend, ce qui devrait être possible dans les futurs ESPE. Fait nouveau depuis des années, des postes sont créés dans notre département. Changement positif certes mais qui s'opère dans des limites telles que les conditions de travail des collègues resteront inchangées. Dans les collèges, le H/E reste identique par rapport à l'année dernière (1,25). Pour 163 élèves de plus, la DGH progresse de 325,5 heures soit un équivalent d'environ 18 ETP par rapport aux prévisions de l'année dernière. Cette progression s'explique pour partie par la dotation supplémentaire de 6 postes mais pour autre partie par une réduction des moyens attribués aux SEGPA qui perdent 238 heures soit près de 13 ETP d'un enseignant du second degré. Quelle est la volonté des autorités académiques pour la SEGPA ? S'agit-il de programmer à plus ou moins long terme la disparition des SEGPA, politique entreprise avec obstination ces dernières années, malgré nos avertissements, et qui repose sur le principal argument que le taux de scolarisation en SEGPA dans notre département est au dessus de la moyenne nationale ? Les collègues qui

orientent les élèves dans ces structures, ceux qui les y accueillent ne le font pas à coup de calculatrice mais avec la conviction que cette structure est la mieux adaptée pour répondre aux besoins de ces élèves. A chacun ses soucis. A chacun ses convictions. Toujours est-il que nos collègues constatent que des élèves qui auraient dû être orientés en SEGPA ne le sont plus et sont ainsi amenés à suivre leur scolarité en classe type, où les enseignants n'ont pas de formation spécifique, où les structures des classes et des emplois du temps ne permettent pas une véritable prise en compte de la grande difficulté scolaire. Dans le même temps, les collègues de SEGPA constatent qu'ils accueillent de plus en plus fréquemment des élèves relevant davantage d'instituts spécialisés. Nous vous alerterons sur les situations les plus alarmantes lors de l'étude des documents.

L'amélioration de la dotation des collèges de la Somme est donc en trompe l'œil. Les conditions de travail dans la plupart des établissements n'empirent pas. Mais elles ne s'améliorent pas pour autant. Nous étions au fond du trou et nous y resterons encore l'année prochaine. Les classes resteront surchargées. Le remplacement ne se fera au mieux qu'avec des TZR « flexibilisés », des personnels précaires appelés au débotté sans avoir pu recevoir la moindre formation. Les services partagés resteront le lot de très nombreux collègues. Comment dans ces conditions, mettre en œuvre un travail en équipe avec les temps de concertation nécessaires pour encadrer et faire progresser nos élèves ? Dans un tel contexte, les enseignants aimeraient que les corps d'inspection, les chefs d'établissement et les autorités locales de l'Education nationale soient parfois un peu plus compréhensifs. Ainsi, nos métiers sont de plus en plus exigeants. Les étudiants en ont bien conscience puisqu'ils ne se bousculent toujours pas aux concours de recrutement même si la formation en alternance leur est garantie. A ce sujet Monsieur le Directeur, pouvez-vous nous dire comment sera assuré le remplacement des futurs stagiaires lorsqu'ils seront en formation ?

Enfin, toujours au regard des conditions de travail des personnels, l'UNSA-Education continue d'exiger que les CHS-CT se mettent rapidement en place en prenant réellement en compte la dimension CT. Nos exigences sont les mêmes quant à la restauration d'une véritable médecine du travail

Nous continuerons également de réclamer la fin de l'assouplissement de la carte scolaire et l'abrogation du dispositif ECLAIR, vecteurs de concurrence entre les établissements. Nous exigeons également la fin des cadeaux octroyés à l'enseignement privé, concurrent déloyal de l'école publique.

Pragmatique, l'UNSA-Education participera à toutes les négociations qui devraient se tenir prochainement et soutiendra tout ce qui permettra d'améliorer la qualité du service public d'éducation.